

D2024-093

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PUY-DE-DÔME

MAIRIE de ROYAT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-huit du mois de décembre, à dix-huit heures, le Conseil municipal de la commune de ROYAT, dument convoqué, s'est réuni en session ordinaire en mairie de Royat, sous la présidence de M. Marcel ALEDO, Maire de Royat.

Date de convocation : 11 décembre 2024

Etaient présents : MM. ALEDO Marcel, LUNOT Jean-Pierre, JARLIER Marie-Anne, AUBAGNAC Michel, BIGOURET-DENAES Christine, DOCHEZ Alain, GAZET André, COQUEL Isabelle, MINGUET Géraldine, CELSE Jean-Louis, JALLEY Philippe, CANAVEIRA Antonio, ASUNCION Fernand, BELZANNE Arnaud, CURNOL Stéphane, MAHE Lucie, Christian BERNETTE

Procurations :
Jacqueline BUONOCORE à Fernand ASUNCION
Vérène SOLELIS à Michel AUBAGNAC
Bruno TIRADON à André GAZET
Isabelle JOURDY à Christine BIGOURET-DENAES
Virginie MICHEL à Stéphane CURNOL
Annie CHAUMETON à Marcel ALEDO
Delphine LINGEMANN à Jean-Pierre LUNOT
Philippe JOUFFRET à Christian BERNETTE

Absents/Excusés : Jean-Luc MEYER, Sophie MERCIER

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-27 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 17

Nombre de suffrages exprimés : 25 dont 8 procurations

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil municipal ; Mme MAHE Lucie a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée.

OBJET : Désignation d'une directrice pour l'EPL Royat ThermoTonic

Rapporteur: M. Michel AUBAGNAC, 3ème adjoint

Il est rappelé au Conseil municipal :

- La délibération D2020-103 du 23/12/2020 relative à la création de l'EPL Royat ThermoTonic et à la désignation de M. Laurent BATTUT à la direction de cet Etablissement Public Local (article 7).

D2024-093

- La démission de M. Laurent BATTUT du poste de directeur de l'EPL Royat ThermoTonic, enregistrée par arrêté A2024-01 de l'EPL Royat ThermoTonic en date du 29 juillet 2024.
- Les statuts de l'EPL Royat ThermoTonic prévoient que « *la régie est administrée par un conseil d'administration et son président ainsi qu'un directeur* » et que « *le directeur de la régie est désigné par le conseil municipal de la Commune, sur proposition du maire et nommé par le président du conseil d'administration* ».

M. le Maire a proposé à Mme Stéphanie BARBARIN de la désigner directrice de l'EPL Royat ThermoTonic. Cette dernière a accepté à titre transitoire.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité (1 abstention : M. BERNETTE) de désigner Mme Stéphanie BARBARIN à la direction de l'EPL Royat ThermoTonic à compter du 19/12/2024.

Fait et délibéré et en séance, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Le Maire,

Marcel ALEDO

